

## Compte-rendu du 2<sup>ème</sup> conseil d'école

Séance du 18 mars 2024

**Présidente :** Mme Moya, directrice de l'école

**Secrétaires de séance :** Mme Gallen, enseignante

**Présents :** Mme Schuster, Mme Noisier, Mme Bernillon, enseignants

: Mme Malmaison, maire, Mme Bonhoure Françoise, adjointe au maire, M. Astric, Mme Bonhoure Annie, restauration scolaire,

: Mme Lantennois, Mme Lacheroy LACLAL

: Mme RAPOSO, Mme Biennes, ATSEM

: Mme Gracia, Mme Blanc, Mme Rochette, M Alconchel, Mme Puges, PENCA

**Excusés :** Mme Rougié, inspectrice de l'Éducation Nationale ; Mme Labay, Mme Antony, enseignantes

Début de séance : 18h00

### L'ordre du jour :

1. Date du dernier conseil d'école
2. Effectifs actuels et prévisions pour la rentrée 2024
3. Carte scolaire
4. Evaluations nationales de mi-parcours CP
5. Exercices de sécurité
6. Procédures de PAI
7. Organisation de l'activité « Natation »
8. Sorties et projets éducatifs
9. Budgets de l'école
  - a. Mairie
  - b. Coopérative scolaire
10. Informatique
11. Stages de réussite
12. Dispositif « Soutien renforcé »
13. Questions diverses

### **1. Date du dernier conseil d'école**

Le troisième conseil d'école se tiendra le lundi 24 juin 2024 à 18h à l'école.

### **2. Effectifs actuels et prévisions pour la rentrée 2024**

Constat des effectifs à ce jour :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
	21	12	22	14	20	28	25	26	168
Maternelle : 55				Cycle 2 : 62			Cycle 3 : 51		

Prévisions des effectifs pour la rentrée de septembre 2024 :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
	21	21	12	22	15	19	29	25	164
Maternelle : 54				Cycle 2 : 56			Cycle 3 : 54		

### **3. Carte scolaire**

Lors de la première phase de la carte scolaire, qui s'est terminée le 29 février, il a été décidé pour l'école une annulation de fermeture de classe en élémentaire.

### **4. Evaluations nationales de mi-parcours CP**

Les évaluations nationales de mi-parcours en CP ont eu lieu du 15 au 26 janvier 2024. Un retour a été fait aux parents des élèves concernés.

### **5. Exercices de sécurité**

Un exercice PPMS « Risques majeurs » a été réalisé le 15 décembre 2023. Le scénario choisi était le risque « Tempête ». Le nouveau système de déclenchement (sirène) a pu être testé et s'est révélé efficace. L'exercice s'est bien déroulé, toutes les classes se sont confinées.

Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 2 février. Le départ de feu simulé était de la classe 7, classe de CM1. L'exercice s'est bien déroulé, les élèves ont évacué en moins de 2 minutes. Une classe a entendu le signal plus tard que les autres mais l'évacuation s'est faite rapidement. Cet exercice a permis de rappeler qu'il était important :

- de sortir rapidement mais sans excitation
- que toutes les portes extérieures soient refermées après l'évacuation

### Question :

*Est-il possible de prévoir un exercice d'évacuation incendie sur le temps périscolaire ?*

→ Oui.

Un point sur le protocole PPMS « Intrusion » souhaite être fait par l'équipe enseignante. En effet, il est demandé de maintenir le bâtiment central fermé. La configuration de l'école d'Avignonet est particulière : une classe se trouve à l'extérieur du bâtiment central, malgré le fait que les toilettes se trouvent à l'intérieur.

Fermer l'accès aux toilettes pour maintenir le bâtiment central fermé implique de donner une clé des toilettes aux enfants. Mme Gallen indique qu'il est difficile pour certains élèves d'ouvrir cette porte, dont la serrure dysfonctionne régulièrement.

Il est important d'ajouter que les serrures de la classe 7 ne sont pas pratiques dans l'urgence et au quotidien. En effet, pour les deux portes de la classe, c'est un système de verrou à tourner. Il faut les tourner au minimum 6 fois avant l'ouverture. Au bout de quelques tours, les enfants ne savent plus dans quel sens tourner. En cas d'évacuation immédiate si la porte de secours est bloquée, ce système peut s'avérer inefficace.

## **6. Procédures de PAI**

### Question des PENCA :

*Est-il possible de faire un point sur les procédures des PAI (mise en place et diffusion entre les différents acteurs de l'école : enseignants, LACLAL et employés municipaux) ?*

→ Dès lors qu'un enfant a besoin d'un PAI, la famille remet à l'école le PAI rempli par le médecin et signé par la famille. Celui-ci est signé par l'enseignant, la directrice, LACLAL et la cantine puis envoyé au médecin scolaire pour signature.

Concernant les allergies alimentaires, il est primordial de le signaler aussi à l'école.

## **7. Organisation de l'activité « Natation »**

Le second cycle a concerné les élèves des classes de CM1 et CM2 ; il s'est terminé le 5 février.

Le troisième cycle de natation est en cours depuis le 4 mars et concerne tous les élèves de MS, GS et CP.

Il est rappelé à tous les parents que l'activité de natation fait partie des enseignements obligatoires au même titre que le français ou les mathématiques par exemple. Beaucoup d'enfants étaient « malades » le lundi matin, lors de ce dernier cycle ; mais de retour à midi pour le reste de la journée.

L'équipe enseignante se questionne de garder le créneau piscine pour la période hivernale l'année prochaine. Enlever ce créneau implique que toutes les classes d'élémentaire ne pourront pas toutes participer à l'activité.

Nous tenons à remercier tous les parents qui se mobilisent pour cette activité.

## **8. Sorties et projets éducatifs**

### **Ecole :**

- 19 décembre : Marché de Noël
- 19 décembre : Spectacle « Soyeux Noël »
- 21 mars : Grande lessive
- 5 avril : Chasse au trésor, organisée par les PENCA en lien avec la mairie
- 3 mai : Rendez-vous des jardiniers
- Avril : Vente de torchons
- Visionnage de court-métrages sur l'environnement organisé par la médiathèque

### **PS :**

- Projet département en maternelle : imagier autour des boutons
- Classe découverte à Ax-Les-Thermes du 16 au 17 mai autour des loups

### **MS/GS et GS/CP :**

- Classe découverte du 15 au 17 mai à Ax-Les-Thermes autour de l'équitation et des loups
- Conte musical avec représentation en fin d'année
- Echanges entre les élèves de CP et CM2 autour de la lecture

### **CE1/CE2 :**

- 2 février : Concert avec le chœur du Capitole
- 11 juin : Sortie au parc australien
- Représentation musicale autour du thème « Le tour du monde »
- Comité de lectures pour les CE1/CE2 a organisé par le CADP

### **CM1 et CM2 :**

- Classe découverte du 22 au 24 mai à Ax-Les-Thermes autour de la randonnée et de la course d'orientation

### **Liaison crèche- PS :**

- Venue des enfants de la crèche à partir de fin avril jusqu'à juin sur des petits temps pour se familiariser avec l'école
- Mardi 11 juin : réunion d'informations pour les parents
- Vendredi 14 juin : matinée d'intégration pour les futurs élèves de PS

### **Questions des PENCA :**

*Un spectacle de fin d'année est-il prévu ? Si oui, à quelle date ?*

→ pas de spectacle, mais une journée festive de prévue pour les élèves sur le temps scolaire

*Une journée « tous déguisés » pourrait-elle être envisagée ?*

→ Il est un peu tard pour se lancer

## **9. Budget de l'école**

### **a. Mairie**

#### **Lignes budgétaires de 2023 :**

- 9 500 € pour les fournitures
- Financement intégral de l'activité « Natation » (bassin + transport)
- Financement du spectacle de Noël à hauteur de 1 000 €
- Subvention de 3 000€ pour la coopérative scolaire

#### **Lignes budgétaires de 2024 :**

- 9 500 € pour les fournitures
- Financement intégral de l'activité « Natation » (bassin + transport)
- Financement du spectacle de Noël à hauteur de 1 000 €
- Subvention de 3 000€ pour la coopérative scolaire

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour le renouvellement du budget dans son intégralité.

### **b. Coopérative scolaire**

Recettes :

- Photos individuelles : 706,32 €
- Marché de Noël : 773,66 €
- Vente de sapins : 118,50 €
- Participation parents pour les classes découvertes : 5 015 €

Dépenses :

- Semaine du goût : 498,24 €
- Acompte pour les classes découvertes : 3 350 €
- Entrées pour le théâtre du Capitole : 171,50 €
- Bus Théâtre du capitole : 285€
- Acompte pour le Parc Australien : 200 €
- Bus pour la caserne des pompiers : 150 €
- Petites dépenses

**Solde au 18 mars : 10 914,34 €**

## **10. Informatique**

Lors du dernier conseil d'école, le besoin d'un équipement informatique avait été annoncé. En effet, à l'heure actuelle, il est impossible de travailler les compétences informatiques des élèves. La mairie avait indiqué qu'elle continuait de chercher des solutions de financement.

Question à la mairie :

*Qu'en est-il à l'heure actuelle ?*

→ Recherches en cours

## **11. Stages de réussite**

L'école d'Avignonet va accueillir deux stages de réussite d'ici la fin de l'année scolaire. Ce sont des stages de remise à niveau proposés durant les vacances aux élèves de l'école élémentaire éprouvant des difficultés dans leurs apprentissages. Ils doivent permettre de consolider les acquis fondamentaux, ou de combler des lacunes en travaillant en petit effectif.

Ces derniers auront lieu :

- du lundi 8 avril ou vendredi 12 avril 2024 : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h00
- du lundi 26 août au vendredi 30 août 2024 : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h00

L'équipe enseignante s'est concertée pour savoir quels enfants pourraient en bénéficier. Les parents de ces derniers en sont informés. La participation est gratuite, et soumise à l'accord des parents.

## **12. Dispositif « Soutien renforcé »**

*Le pacte permet aux enseignants, sur la base du volontariat, de s'engager dans des missions afin de renforcer l'accompagnement pédagogique des élèves et de valoriser les projets portés par les équipes éducatives au niveau local.*

Parmi les différentes missions de celui-ci se trouve le soutien renforcé : il est destiné aux élèves en difficulté sur les enseignements fondamentaux. Il ne se substitue pas aux APC mais les complète. Il se fait sur des horaires réguliers, sur les 36 semaines de classe, à hauteur de 24h. L'équipe enseignante souhaiterait savoir, si le pacte est maintenu les années suivantes, si la mairie accepterait que le soutien renforcé se fasse dans les locaux de l'école ?

→ À priori, oui.

## **13. Questions diverses**

*Serait-il possible que les enfants puissent prendre un goûter pendant la récréation de l'après-midi ? Certains goutent tard (17h30) mais n'ont plus faim à l'heure du repas.*

→ Non, pas sur le temps scolaire. LACLAL signale qu'il faut adapter la quantité de goûter. Certains enfants ont un goûter trop volumineux.

*LACLAL peut-elle mettre en place un créneau de 30 min pour que les élèves aient une aide aux devoirs, ou une étude surveillée ? Car il est difficile pour certains de les faire et se coucher à une heure raisonnable.*

→ LACLAL va réfléchir à une solution mais il est difficile d'organiser un espace calme avec un animateur dédié à ce groupe. L'équipe enseignante précise qu'il est important que les enfants fassent leurs devoirs avec leurs parents car c'est un moment d'échanges et de partage.

Fin de séance : 20h00

### **Signatures**

**Président de séance (Directrice) :**

Mme Moya



**Secrétaires de séance :**

Mme Gallen

